



10 km



Le circuit Bois Charrette vous fera traverser plusieurs environnements paysagers. Entre lac, marais et bocage, ouvrez les yeux et appréciez les paysages qui s'offrent à vous!



Marché de producteurs Chaque vendredi au P'tit Local de 16h à 19h



Point de vue sur le lac de Grand Lieu Nombreuses espèces d'oiseaux à observer. N'oubliez pas vos jumelles!

Comment venir?

Voie cyclable n°2 (Nantes/Baie de Bourgneuf) Gare Port-Saint-Père-Saint-Mars





Le saviez-vous?

Au abord du lac de Grand Lieu, dans les marais de Saint-Mars-de-Coutais, on peut apercevoir de nombreuses espèces d'oiseaux: le héron cendré, l'aigrette garzette, le foulque macroule ou encore le busard des roseaux. Soyez discret et ouvrez les yeux!

Suivez le guide!

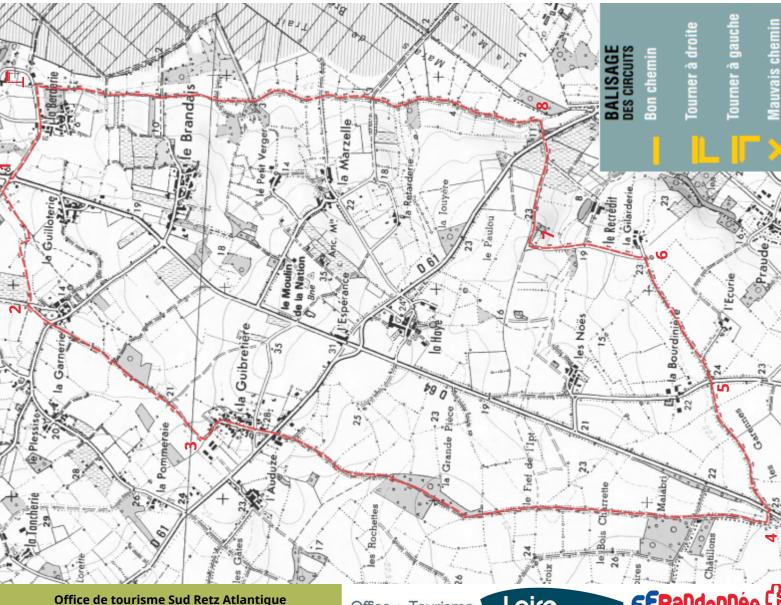
Départ au Parking du Moulin de la Berderie

- 1. Au stop, poursuivez tout droit en traversant prudemment la
- gauche. Vous longerez une zone boisée et un espace viticole. 2. Dans le chemin, bifurquez dans le petit chemin sur votre Suivez le balisage jaune!
- poursuivez tout droit sur plusieurs kilomètres dans le sous-bois. Ouvrez les yeux et les oreilles! Il y a du monde autour de vous. 3. Au bout du chemin, tournez à gauche dans le chemin et
- ombragée et agréable avant de rejoindre la voie partagée vélo et rejoindre le chemin d'en face. Vous avancerez dans une zone 4. Au stop, prenez sur votre gauche et traverser la route pour pédestre.
- 5. A l'intersection continuez tout droit en suivant le balisage jaune et le balisage vélo
- 6. Poursuivez votre chemin en suivant le balisage jaune
- 7. En poursuivant votre route, vous arriverez à un stop.

Continuez tout droit et empruntez le chemin boisé en contrebas de la route. Attention à la traversée de route!

oédestre et vélo. Vous rejoindrez rapidement, le balisage du 8. poursuivez tout droit en empruntant la voie partagée, GR® du tour du Lac de Grandlieu

Retour vers le point de départ au lieu-dit de la Berderie



- 44270 Machecoul-Saint-Même - officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr www.sudretzatlantique.fr





